

L'allocation de base¹ — économiquement considérée

Paul Mackay

Le financement d'une allocation de base est une question de raison économique et de conformation socialement équitable de la naissance et du partage de la création de valeur.

Lorsque nous parlons aujourd'hui sur la possibilité d'une allocation de base en Europe, nous en sommes redevables aux évolutions qui ont pris leur point de départ aux Lumières, après le Moyen-Âge. Elles amenèrent les changements suivants : **1.** Dans le domaine culturel, intervint la sécularisation, ce par quoi réussit une séparation entre l'État et l'Église. Celle-ci perdit sa dominance culturelle. En même temps surgit une image humaniste du monde et de l'être humain. **2.** La séparation des pouvoirs avec la disjonction de l'exécutif, du législatif et du juridique, a rendu possible un État moderne de droit constitutionnel. **3.** La division² du travail devient la base pour l'économie qui acquit ainsi une dimension économique mondiale.

Au moyen de la division du travail, la vie économique s'est transformée de fond en comble, et certes en passant de l'approvisionnement autonome à l'approvisionnement mondial. Cela alla de paire avec la création d'une multitude de moyens de production. De ce fait la productivité économique put s'élever considérablement. Une net surplus en résulta en création de valeur. Cette formation de surplus de création de valeur apporte avec elle la question du partage de la création de valeur. Une allocation de base reçoit donc dans ce contexte un fondement économique.

Charge imposée à la consommation

La dimension rationnelle de la division du travail est bien connue. Le travail est divisé de manière à ce qu'il en résulte une production plus efficace. Là où c'est possible, le travail humain est remplacé par la machine et se voit de ce fait dépassé sous beaucoup de rapports par une surabondance croissante dans la production. En même temps, la capacité de production s'accroît. C'est ici que commence le problème du chômage. Afin de parer à ses répercussions sociales, des systèmes sociaux furent créés au 20^{ème} siècle. Ceux-ci s'édifient sur l'idée d'assurance, à savoir, celui qui a un revenu dépendant d'un travail, paye une somme³ en prévoyance pour le cas où il devient incapable de travailler ou au chômage. Cela veut dire que le facteur travail est grevé et il en résulte donc ce qu'on appelle un surcoût du travail ou bien un coût accessoire du travail. De ce fait le facteur travail devient toujours plus cher et la pression augmente dans le système économique pour suppléer ce facteur par des machines. Un cercle vicieux prend ainsi naissance qui l'on ne peut plus arrêter. La seule et unique chose qui peut y porter un remède, c'est de repenser le système.

La capacité de production qui se trouve en tout cas à disposition permet de mettre un revenu⁴ à la disposition de tout être humain, avec lequel il peut couvrir ses besoins fondamentaux de vie. Ce revenu serait à financer au mieux par un charge imposée à la consommation. Lors de la consommation, il s'agit de productions de biens et de services, qui ont pris naissance par le travail commun des facteurs de production que sont le travail et le capital (capital considéré ici en tant que moyen de production). La charge imposée à la consommation dégrève donc le facteur travail. Le montant de la charge peut osciller selon le type des productions de biens et services. Des biens de

¹ *Grundeinkommen* : Ou encore « revenu de base », mais j'ai préféré « allocation » parce que : **1.** il ne peut s'agir uniquement d'un *revenu* ou d'un *salaires* pour un travail, même « futur » ; **2.** c'est en fait un droit acquis en naissant sur Terre, de disposer d'une allocation ouverte sur ce qu'on va en faire, car dans l'idéal, elle est pensée inconditionnelle & censée permettre la vie et la création humaines pour créer de la valeur partagée avec toute l'humanité.

² *Arbeitsteilung* qui implique outre l'idée de « division », celle du « partage » du travail, largement perdue de vue en ce moment.

³ *Prämie* : la traduction en « prime » française est **inacceptable**, ce n'est pas une « prime ou récompense » c'est une part de son salaire qu'il solidarise avec d'autres, dont il ne dispose plus et dont il ne disposera que d'une partie s'il tombe éventuellement malade ou se retrouve au chômage.

⁴ *Einkommen*, revenu réel ici, puisqu'il correspond, dans l'idéal, au revenu du travail économique global divisé par l'ensemble de la population, à condition que l'idéal de fraternité soit respecté dans la vie économique, ce qui est très loin d'être le cas.

luxe peuvent être taxés plus que des biens qui couvrent des besoins fondamentaux. Il faudrait voir une charge de la consommation dans le contexte de ce que Rudolf Steiner a caractérisé comme taxe de dépense : « L'argent n'arrive réellement à quelqu'un, que lorsqu'il est dépensé. Étant donné qu'au-delà, dans le processus économique, il se produit indifféremment que je le dépense pour mon agrément ou que je le dépose en banque, de sorte qu'il y soit utilisé pour le processus économique. Si je le dépose en banque, c'est donc une sorte de dépense, que je fais — c'est naturellement à retenir. [...] Et l'étrange apparaît du fait que la taxation de contribution doit être transformée en une taxation de dépense [...] » (**GA 232a**, conférence du 25 octobre 1919).

Formule du prix en tant que point de départ

Mais est-ce que l'allocation de base ne vient pas au mauvais endroit ? Ne s'agit-il pas en vérité dans le processus économique d'une question de prix ? Dans un cours pour des étudiants en économie politique, le 29 juillet 1922 (**GA 340**), Rudolf Steiner formule le juste prix de la manière suivante : « Un juste prix est ensuite existant, si quelqu'un pour une production, qu'il a réalisée, en reçoit autant de contre-valeur qu'il peut en satisfaire ses besoins — la somme de ses besoins, y compris naturellement les besoins de ceux qui lui sont proches — aussi longtemps et jusqu'au moment où il aura confectionné un même produit. » Rudolf Steiner explique que cette formule, aussi abstraite qu'elle soit, est pourtant exhaustive, de la même façon que le théorème de Pythagore est exhaustif pour tous les triangles rectangles. L'un des points essentiels de cette formule c'est qu'elle renvoie à ce qui importe d'abord : il s'agit de couvrir le temps nécessaire à la fabrication du prochain produit, et non pas le temps qui a été nécessaire à la confection du produit. Le juste prix n'est pas à voir comme le paiement du travail produit, mais au contraire comme une estimation de la valeur du résultat du travail, tandis qu'il⁵ rend possible la création d'un produit analogue. Dans cette mesure, je peux comprendre que les êtres humains se posent la question de savoir si l'allocation de base prend en compte pour quelqu'un la véritable question économique, à savoir la question du prix. Je pense nonobstant qu'allocation de base et question du prix ne doivent pas s'exclure.

Dans la formule, il est en plus question que les besoins de ceux qui sont nécessaires au producteur du produit, sont aussi inclus. Depuis l'introduction du système d'assurance sociale, ce ne sont pas seulement les membres de sa famille, mais tous ceux qui participent à ce système d'assurance sociale, c'est-à-dire la population toute entière qui est concernée. Élevé au niveau macro-social, on crée donc dans la formule du prix une interrelation entre l'ensemble de la production économique et le degré de financement des besoins des êtres humains qui s'assistent mutuellement dans une assurance sociale. Si maintenant le système d'assurance social s'élargit, non seulement aux cas particuliers d'accident, de maladie ou de chômage, mais au contraire à une « assurance de vie » générale, alors il se déplace vers l'allocation de base. Il serait donc possible d'accorder le montant de l'allocation de base à l'ensemble de la production économique.

Rente de base en tant que minimum d'existence⁶

Pour autant que je sache, Rudolf Steiner n'a pas directement prétendu à l'allocation de base. Mais le 25 octobre 1919 (**GA 332a**), il a fait une allusion dans cette direction : « Mais cette demande (de biens) est, pour cette raison, vraiment problématique à notre époque, car on lui oppose toujours la question de savoir si sont aussi existants la demande des moyens correspondants et la situation de la propriété. On peut avoir de bons besoins : si on ne possède pas les moyens correspondants, alors on ne pourra pas du tout en faire la demande. » Il en a aussi parlé le 16 février 1919, dans une conférence sur la « rente de base » (**GA 189**). Il la caractérise comme « valeur économique-politique des biens-fonds d'un territoire en rapport à sa productivité ». Rudolf Steiner explique qu'un rapport nécessaire existe entre cette rente de base et le minimum d'existence de l'être humain. Il incite, pour un territoire déterminé à adopter cette rente de base et à la diviser par le nombre d'habitants de ce territoire. Au quotient, on obtient le minimum d'existence. Rudolf Steiner l'interprète comme « le primaire ». En réalité personne, dans un organisme social, ne mérite plus « que ce qui résulte de la

⁵ C'est le prix qui rend possible la production d'un produit analogue.

⁶ « *Existenzminimum* ».

rente de base d'ensemble divisée par le nombre d'habitants. Ce qui encourt davantage, prend naissance par des coalitions et des associations, par lesquelles des relations sont créées, dans lesquelles davantage de valeur de personnalité peut être produite qu'une autre. »

Dans sa dernière conférence pour les étudiants du cours d'économie politique, le 6 août 1922 (**GA 340**), Rudolf Steiner en revient à ce quotient entre les superficies du sol et le nombre d'habitants. La question du prix devrait être suivie en remontant jusqu'à ce qu'on appelle la « production primaire » : « [...] Si chaque être humain lors de sa naissance en recevait autant [de superficie du sol], alors le prix prendrait naissance qui peut principalement provenir d'une telle superficie ; car les choses ont ensuite leur valeur d'échange qui vont de soi. » Devant cet arrière-plan, Rudolf Steiner expose qu'observer les règles d'une sage économie veut dire « amener à l'échange entre les êtres humains ce que sont les produits ; et l'échange entre les êtres humains, c'est ce qui vit complètement dans la formation du prix. »

Création de valeur en tant que disposition de base

Si une allocation de base est mise en relation avec la rente de base exposée par Rudolf Steiner, elle n'est plus une affaire abstraite, mais peut être ramenée au contraire au « primaire ». Et quand la hauteur de l'allocation de base dépasse celle de la rente de base, à savoir dépasse celle du minimum d'existence, cela serait fondamentalement possible par l'augmentation de productivité et l'intérêt d'un contrat de génération.

La question du financement d'une allocation de base est une question de conformation économique de raison, socialement équitable de la naissance et du partage de la création de valeur — ce sont les deux aspects d'une même et unique cause. Une naissance économiquement raisonnable de création de valeur a besoin d'un partage équitable de celle-ci, et on peut voir une allocation de base en tant que partie constitutive d'un tel partage.

Das Goetheanum, n°23/2013.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Paul Mackay est directeur du département de science sociale au Goetheanum. Cette contribution répond aux questions posées lors du congrès « *Initiative populaire pour une allocation de base inconditionnelle* », le 9 mars 2013, au Goetheanum. Elle se fonde sur deux contributions dans l'ouvrage « *contredire 3* », édité par *KunstRaumRhein [Espace d'art rhénan]*, gesowip-Verlag 2013.

Les notes sont du traducteur, confronté à des choix de termes corrects en français.